



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

NORMANDIE

BILAN D'ACTIVITE

2022



Fédération
des acteurs de
la solidarité

NORMANDIE



Table des matières

1. Présentation	4
2. Représentativité et rencontres.....	5
2.1 Personnes impliquées	5
2.2 Rencontres	5
2.2.1 Comités de pilotage.....	5
2.2.2 Plénières	5
2.2.3 Formation	6
2.3 Représentations.....	6
3. Réalisations.....	7
3.1 Intervention à l'IRTS de Canteleu	7
3.2 Intervention à Itinéraires	7
3.3 Intervention à Emergence-s.....	7
3.4 Intervention à l'Association des Amis de Jean Bosco.....	7
3.5 Elaboration d'une nouvelle affiche	7
3.6 Co-écriture charte des droits et libertés des personnes accueillies	8
Conclusions, perspectives et projets	8
Glossaire	9



1. Présentation

Le Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées Normandie est issu de la fusion de deux instances en 2017 : le CRPA Haute-Normandie créé en 2013 et le CRPA Basse-Normandie né en 2015. Cette fusion à l'échelle de la région Normandie est une application de la **Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)**.

Les modalités de fonctionnement et d'organisation des CRPA sont définies par le **Décret du 26 octobre 2016 relatif aux « instances de concertation permettant d'assurer la participation des personnes prises en charge par le dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile »**.

Le CRPA est une instance de rencontres, de débats et de propositions sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans le champ de l'hébergement et de l'insertion, et plus globalement de la lutte contre la pauvreté.

Le CRPA a pour objectifs de :

- Permettre aux personnes concernées d'exercer leur citoyenneté ;
- Diffuser, promouvoir et rendre accessible la participation de toutes et tous ;
- Évaluer et faire évoluer les politiques publiques ;
- Participer aux instances publiques de concertation.

Le CRPA s'adresse :

- Aux personnes directement concernées par les situations de pauvreté, d'exclusion ou de précarité ;
- Aux intervenant·e·s sociaux·ales, à toutes les personnes intéressées et aux pouvoirs publics (sur invitation et dans la limite d'un tiers des participants).



2. Représentativité et rencontres

2.1 Personnes impliquées

Le CRPA Normandie est animé par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Normandie.

- **8 Délégué·e·s** élu·es le 28/04/2023 :
 - Appartenant à quatre structures différentes (Advocacy – Espace convivial et citoyens de Lisieux, ADSEAM, Fondation de l'Armée du Salut Rouen-Maromme et Association Femmes); implantées sur trois départements (Calvados, Manche et Seine-Maritime).
 - Dont 5 hommes et 3 femmes.
- **4 personnes ressources** ;
 - Dont 3 femmes et 1 homme.

2.2 Rencontres

2.2.1 Comités de pilotage

5 réunions du Comité de pilotage avec les Délégué·e·s élu·e·s du CRPA :

- Préparation des Plénières ;
- Travail sur une charte des droits et libertés de la personne accueillie (en vue du congrès CRPA/CNPA des 14 et 15 décembre 2022) ;
- Actualisation du règlement intérieur et travail sur le rôle des Délégué·e·s ;
- Préparation / retour sur les interventions extérieures.

2.2.2 Plénières

3 plénières CRPA :

- Le 28 avril 2022 : 42 participant·e·s (dont 32 personnes accueillies / accompagnées) - Thème : Quelles évolutions de la précarité et de l'accès aux droits depuis la crise sanitaire ?
- Le 17 juin 2022 : 29 participant·e·s (dont 22 personnes accueillies / accompagnées) - Thème : Tous citoyens !
- Le 17 novembre 2022 : 44 participant·e·s (dont 29 personnes accueillies / accompagnées) - Thème : Le logement, un Droit pour tous !



2.2.3 Formation

1 journée de formation - le 03 juin 2022, avec Catherine Etienne :

- 7 participant·e·s
- Au programme : se sentir plus à l'aise pour rendre la parole en réunion, comprendre les fondamentaux de la communication interpersonnelle, comprendre les différents rôles d'un animateur de réunion, s'exercer à animer différents moments d'une journée de CRPA.

2.3 Représentations

Au 31 décembre 2022, le CRPA Normandie participe et porte ses propositions dans différentes instances :

Agence Régionale de Santé (ARS) :

- Commission d'information et de sélection Appels à projets (CISAAP) ;
- Comité de pilotage du Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins (Copil PRAPS).

Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)

- De Seine-Maritime
- Du Calvados
- De l'Eure

Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions (CCAPEX)

- De Seine-Maritime

Commission de médiation DALO

- De la Manche
- Du Calvados
- De Seine-Maritime

Programme Départemental pour l'Insertion, l'Emploi et l'Entrepreneuriat (PDIEE) :

- De la Manche



3. Réalisations

3.1 Intervention à l'IRTS de Canteleu

Le 1er février 2022, 2 délégué·e·s CRPA et le Chargé de mission de la FAS Normandie sont intervenus auprès d'une promotion d'étudiants en 1ère année d'Assistant de Service Social. La séance nommée « Découverte et identification des fondements de l'intervention sociale - La relation d'aide » a permis de soulever les enjeux de la participation comme outil à mobiliser dans le cadre de l'accompagnement social global. Les échanges à la fois très personnels sur le parcours de vie des délégué·e·s ont permis aussi d'aborder le CRPA comme prolongement des actions à mener dans les structures.

3.2 Intervention à Itinéraires

Le 15 mars 2022, une déléguée CRPA s'est rendue dans son ancien CHRS, le foyer Janine Van Daele à Caen (Association Itinéraires). Après d'environ 15 résidentes, des échanges ont eu lieu autour de la participation et du CRPA comme levier de changement au bénéfice d'abord des personnes accompagnées.

3.3 Intervention à Emergence-s

Le 31 mars 2022, en compagnie du Chargé de mission de la FAS Normandie, un délégué s'est rendu dans son ancien CHRS pour présenter aux résidents et aux équipes les actions menées par le CRPA. Peu de personnes étaient présentes mais des contacts ont été pris pour renouveler ce type de présentation.

3.4 Intervention à l'Association des Amis de Jean Bosco

Le 20 juin 2022, une intervention a eu lieu devant le conseil des participants de l'action Territoires Partagés. Cette action vise à inclure 500 personnes dans des parcours apprenants et à mener 300 d'entre elles vers l'emploi ou la formation. La présentation du CRPA a levé les freins des représentants pour participer aux prochains CRPA.

3.5 Elaboration d'une nouvelle affiche

Pour actualiser et moderniser les outils de communication, un nouveau support a été validé par le comité de pilotage du 9 mai 2022. Il met en avant les valeurs et principes du CRPA dans un style plus coloré et plus accessible.



3.6 Co-écriture charte des droits et libertés des personnes accueillies

Les délégué·e·s ont travaillé sur une charte des droits et libertés de la personne accueillie, en vue du congrès CRPA/CNPA des 14 et 15 décembre 2022. La nouvelle charte met en valeur l'importance de la prise de parole et de l'autonomie des personnes accompagnées.

Conclusions, perspectives et projets

Les points forts sont : la qualité des plénières, des travaux en groupe, la diversité des participants (personnes accompagnées / professionnel·le·s / institutionnel·le·s).

Les difficultés rencontrées sont : le manque de forces vives au sein du COPIL avec une durée de mandat limitée à 2 ans limitant l'implication à plus long terme. De plus, il y a un sentiment de perte par rapport à la qualité des échanges lors des rencontres CRPA, il faut ainsi réfléchir à créer plus de matière de diffusion à partir des CRPA. Pour finir, le manque de budget RH pour organiser la quatrième plénière.

Les axes de travail prioritaires pour 2023 sont le travail de remobilisation des délégué·e·s et des personnes accompagnées du CRPA (dont mise à jour du règlement intérieur), la structuration des représentations dans les différentes instances et une réflexion sur les modalités de diffusion des créations/productions du comité.



Glossaire

C

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CCAPEX : Commission de Coordination des Actions de Prévention des EXPulsions

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CISAAP : Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets

COPIL : Comité de Pilotage

CNPA : Conseil National des Personnes Accueillies / Accompagnées

CRPA : Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées

D

DALO : Droit Au Logement Opposable

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DGCS : Direction Générale de la Cohésion Sociale

F-G

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité

GEM : Groupe d'Entraide Mutuel

I

IDS : Institut du Développement Social

IRTS : Institut Régional du Travail Social

P

PDALHPD : Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

PDIEE : Programme Départemental pour l'Insertion, l'Emploi et l'Entrepreneuriat

PRAPS : Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins

R

RH : Ressources Humaines



Fédération des acteurs de la solidarité Normandie

Immeuble Alpha – 9, rue Georges Braque -76000 ROUEN

www.federationsolidarite.org/normandie

accueil.normandie@federationsolidarite.org